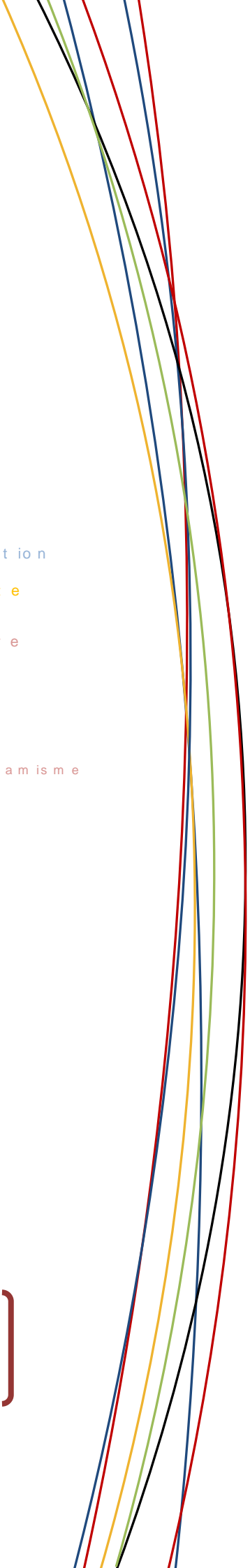


droit du travail
 representation
 satisfaction
 aide juridique
 logement
 im m o b i l i e r
 ecoute
 missions juridiques
 AVOCAT
 audit
 réglementaire
 defense des interets
 deontologie
 competence
 integrite
 confiance
 prestations
 judiciaires
 partenariat
 conseils
 LEX*i*MA
 dynamisme
 expertise
 assistance
 droit de la
 famille
 droit environnemental
 consultation
 conformite
 réglementaire
 information
 experience
 secret professionnel
 formation
 professionnalisme

VOTRE EXPERTISE JURIDIQUE





VALEURS ET ETHIQUE

- ◆ La satisfaction du client par une amélioration permanente de la qualité et de la valeur ajoutée des prestations de services en recherchant la meilleure solution pour nos clients.
- ◆ Le comportement éthique basé sur des principes d'honnêteté, d'intégrité et de confiance.
- ◆ Le respect des personnes par une approche humaine de la relation avec la clientèle
- ◆ L'écoute et le professionnalisme en respectant les engagements
- ◆ La recherche prioritaire de solutions amiables comme alternatives à la résolution des conflits



LEXIMA, L'EXPERTISE JURIDIQUE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS ET DES PARTICULIERS

LEXIMA est une société d'avocat basée à CALAIS qui a pour objet de répondre aux besoins juridiques des professionnels et des particuliers.

Des solutions juridiques dans quatre domaines de compétences

DROIT IMMOBILIER

Le droit immobilier régit les rapports contractuels ou non contractuels portant sur un immeuble construit ou à construire. De fait, c'est une matière complexe et complète qui nécessite l'appréhension des règles relatives à la construction, à la gestion immobilière, à la vente et à la copropriété.

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Droit émergent, il se concrétise depuis le début des années 1970 par des textes législatifs et réglementaires en constante augmentation. Il prend une place désormais importante dans le corpus juridique depuis les lois Grenelle de l'environnement. C'est également une matière où les dispositions européennes transposées dans le droit national sont nombreuses.



« En priorité, LEXIMA propose de recourir à une méthode amiable de règlement des conflits ce qui présente les avantages de rapidité, de sécurité et de confidentialité des décisions prises. »

Anne PAINSET-BEAUWILLAIN, Avocate

Représentante légale de LEXIMA

DROIT DE LA FAMILLE

Le droit de la famille s'inscrit en parallèle de l'évolution de la société et des modes de vie. Traditionnellement, il se développe autour des piliers juridiques que sont le mariage, les règles concernant le couple non uni (concubinage, PACS), la filiation (légitime, naturelle ou adoptive), le divorce, l'autorité parentale, l'organisation du patrimoine et la succession.

DROIT DU TRAVAIL

Traditionnellement, le droit du travail se distingue par deux approches complémentaires : les relations individuelles entre employeur et employé (formation, exécution et rupture du contrat de travail, conditions de travail, etc...) et les relations collectives du travail (représentation des délégués du personnel ou syndicaux, CHSCT, CE, exécution des mandats, procédure de rupture contractuelle collective, etc...).

CONSULTATION JURIDIQUE EN LIGNE

Simple, rapide, vous pouvez télécharger vos documents et expliquer votre demande.

POLITIQUE ET OBJECTIFS QUALITE

La politique qualité permet d'atteindre les objectifs généraux suivants :

- Etre réactif et disponible pour toute demande d'un client
- Etudier les solutions dans le respect des principes déontologiques de la profession
- Privilégier le traitement amiable du litige avant tout engagement de procédure (sauf volonté contraire du client)
- Fidéliser les clients en améliorant la qualité des prestations de service

Une évaluation de la satisfaction des clients est effectuée régulièrement.

www.lexima-avocat.fr

Conseils & Représentation

Autour de ses 4 pôles de compétences, LEXIMA vous accompagne en réalisant pour votre compte des missions de conseils et vous représente pour le règlement judiciaire de votre litige.

Formation & assistance

Pour les professionnels, LEXIMA propose des sessions de formation en intra et sur-mesure tout particulièrement en droit immobilier et en droit de l'environnement.

Audit & conformité réglementaire

LEXIMA réalise les audits de conformité réglementaire par rapport aux exigences légales de votre secteur d'activités. Ce bilan correspond aux exigences de conformité réglementaire prévues pour l'obtention et le maintien des certificats ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, etc...



MENTIONS LEGALES

LEXIMA, SELARL au capital social de 20 000 €
Représentante légale : Anne PAINSET-BEAUVILLAIN, avocat
Siège social : 34 rue Chopin - Blériot Plage (62 231)
Bureau : 21 rue Tom Souville - Calais (62 100)
Tel / Fax : 03.61.87.51.51.
Société inscrite au barreau de Boulogne Sur Mer et au RCS de Boulogne Sur Mer sous le n°
530 736 040 00011
Crédit photos : Valérie Vandenbussche
Conception graphique : LEXIMA